

Index AI : PRE01/648/2011
30 December 2011

La Turquie doit enquêter sur l'homicide d'une trentaine de civils

Amnesty International demande aux autorités turques d'enquêter sans délai sur la mort d'au moins 35 civils lors d'une frappe aérienne militaire dans le sud-est de la Turquie près de la frontière irakienne, dans la nuit de mercredi 28 décembre 2011. Aucune cible militaire n'aurait été touchée lors de cette attaque.

« Les circonstances de l'opération militaire ayant causé la mort d'un si grand nombre de civils, dont certains étaient mineurs, doivent de toute urgence faire l'objet d'une enquête approfondie, indépendante et transparente », a déclaré Nicola Duckworth, directrice du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« Si les regrets exprimés par le gouvernement sont bienvenus, ils sont en revanche tristement insuffisants face à ce qui semble relever d'une incapacité totale à faire la distinction entre une cible militaire et des civils. »

Selon les premières informations disponibles, des drones en activité dans cette zone avaient alerté l'armée de l'air turque au sujet des mouvements d'un grand nombre de personnes – censées appartenir au Parti des travailleurs kurdes – ayant passé la frontière avec l'Irak.

Quelque 35 personnes ont alors été tuées près du village d'Uludere, dans la ville de Sirnak. Au moins 18 des victimes étaient mineurs, la plus jeune n'ayant semble-t-il pas plus de 12 ans. Vingt-neuf de ces personnes appartiendraient à la même famille.

« Les autorités turques doivent prendre des mesures afin de prévenir toute nouvelle attaque de ce type et d'indemniser la famille des défunts », a conclu Nicola Duckworth.